



La quête des origines. Un ancrage psychique?

Béatrice Rigal

DANS **VST - VIE SOCIALE ET TRAITEMENTS 2018/4 N° 140** , PAGES 91 À 95
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0396-8669

ISBN 9782749262116

DOI 10.3917/vst.140.0091

Date de mise en ligne : 06/11/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2018-4-page-91?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

La quête des origines. Un ancrage psychique ?

BÉATRICE RIGAL

Psychologue. Service de protection de l'enfance du conseil départemental du Bas-Rhin.

Paul gonfle ses joues, il se prépare : il va souffler les bougies de son gâteau d'anniversaire ! Aujourd'hui, il a 9 ans ! Enfin, 9 ans, il ne sait pas trop... Paul est originaire d'un pays d'Afrique, on lui a dit qu'il avait été trouvé sur un marché local. Il a été adopté en France. Son âge était alors estimé à 1 an, mais aucune preuve ne vient confirmer ce fait : pas d'écrit, et personne auprès de qui vérifier sa naissance.

Lors de recueil d'enfants confiés à la naissance ou placés en vue d'être adoptés, un dossier est constitué par le service de protection de l'enfance, responsable de leur prise en charge. Il comporte les éléments donnés par les parents de naissance lors de la rencontre avec le service, et les raisons évoquées pour prendre leur décision. Concernant l'adoption internationale, ce sont les éléments obtenus auprès de l'organisme ayant rendu possible l'adoption, ou recueillis auprès des parents adoptifs, qui sont regroupés dans le dossier ; les dégageant ainsi du rôle de détenteurs de secret.

Consulter un dossier retraçant son histoire est une possibilité et un droit porté par la loi pour toute personne ayant vécu ces situations. Les demandes de consultation sont généralement argumentées par le besoin de connaître le motif qui a amené à être confié. Par la suite, une demande de rencontrer les parents de naissance peut même être formulée. Cependant, au cours de ces échanges, d'autres enjeux inconscients surgissent face à des témoignages écrits reflétant une partie de sa propre vie.

En fonction de la maturité psychique de la personne et de sa vie actuelle, des éléments demandés seront lus au cours de la consultation de dossier, mais toujours avec une distance physique par rapport au dossier qui restera entre les mains de l'accompagnateur. Des photocopies de certaines pièces expliquées et lues ensemble au préalable pourront éventuellement et à sa demande lui être données.

Afin d'aider la personne à faire face à cette confrontation à soi-même, la consultation se déroule sous la forme d'échanges entre la personne demandeuse, un agent administratif sensibilisé aux parcours de placements d'enfants et qui pourra resituer le vécu dans l'histoire institutionnelle, et la psychologue qui apportera une écoute clinique et un accompagnement singulier et, si nécessaire, sensibilisera son collègue au fur et à mesure des réactions de la personne qui consulte.

La quête des origines

« La quête des origines est un processus qui fonctionne comme un invariant universel, en ce sens qu'il conditionne

le penser, c'est-à-dire l'activité même de la pensée, et le travail qui le sous-tend. Autrement dit, toute activité de pensée s'étaie fondamentalement sur la question des origines, qu'il s'agisse des origines de l'objet pensé, ou du sujet qui le pense. S'il n'y a pas de questionnement, sur le début des choses ou des personnes, il n'y a pas de pensée possible et c'est ce à quoi renvoient, au fond, les incessants "pourquoi ?" des enfants en période œdipienne ou précœdipienne¹. »

La recherche des origines : le pourquoi

La demande de consultation des dossiers d'origines est souvent formulée comme un besoin de savoir « pourquoi on m'a abandonné ? ». Derrière cette requête, on retrouve bien sûr la nécessité de dépasser un éventuel sentiment de culpabilité justifiant le renoncement à la parentalité (« peut-être que c'est à cause de moi si j'ai été abandonné ») ; donc un besoin narcissique naturel visant à se dégager de la responsabilité d'avoir été confié et de la crainte d'être victime d'une éventuelle incapacité à se faire aimer. La consultation apportera alors une mise à distance visant à se protéger de cette décision parentale prise.

Pour avoir une histoire

Mais la lecture de la retranscription vient donner une subjectivité quand plus personne ne peut témoigner de la naissance. Lorsque des étapes de la vie sont déjà connues, il s'agira alors de venir les vérifier et de s'assurer qu'elles sont notifiées quelque part, comme une preuve de sa vie. Mais si l'imaginaire peut permettre de broder sur cette existence, la lecture d'une situation peut aussi venir déconstruire ce scénario de vie qui rend bien souvent légitime le désintérêt pour l'enfant. Les géniteurs y gagneront ainsi un peu

d'humanité et la construction identitaire deviendra possible. Madame B. a toujours su que sa mère biologique était seule et sans soutien lors de sa naissance, son père biologique étant en prison. Elle a ainsi pensé qu'un viol était à l'origine de sa naissance et que sa mère biologique avait été victime de son père de naissance. Celle-ci n'avait alors, selon madame B., d'autre possibilité que de confier l'enfant. À la lecture du procès-verbal de sa remise en vue d'adoption, elle apprend que le motif de l'incarcération est en lien avec un trafic de drogue. Madame B. comprendra alors qu'elle tentait, par son interprétation, de faire appel à une raison extérieure à elle qui rendait acceptable et convenable socialement son abandon tout en lui permettant d'extraire toute culpabilité. Cependant, une ambivalence subsistait quant à ses origines et qui ne la dégageait pas d'une inscription dans une lignée qui semblait toutefois lui poser quelques problèmes. « J'avais toujours pensé que c'était difficile d'être l'enfant d'un violeur », dira-t-elle à l'issue de cette rencontre.

Mais quand le réel vient barrer l'imaginaire, nier la réalité peut-être une réponse nécessaire. Monsieur D., majeur depuis peu, demande à consulter son dossier. Sa demande est encouragée par ses parents adoptifs qui se sentent remis en cause dans leur légitimité. En effet, monsieur D. explique qu'enfant, il était persuadé que sa mère de naissance continuait à veiller sur lui par sa présence à la sortie de l'école. Encore aujourd'hui, il tient ce discours. Or, une première lecture vint confirmer un désintérêt manifeste de cette femme dès la naissance de l'enfant, puis son éloignement géographique ensuite.

Confronté aux faits décrits et signés, le récit créé par monsieur D., et qui perdure, a pour but de compenser une blessure

narcissique. Mais il a été mis à mal par la réalité violente et tellement impossible à entendre qu'il ne reste plus à monsieur D. qu'à la dénier. Celui-ci remet alors en cause la fiabilité des documents, persuadé que son abandon n'était pas réel. Il entendait bien le faire comprendre à ses parents afin de se dégager de toute dette à leur égard, si courante dans l'adoption. Il comptait les resituer dans une démarche d'adoption portée par leur propre désir égoïste d'enfant selon lui.

Le compromis qu'il avait pu mettre en place s'est écroulé avec l'effondrement de son scénario, et a entraîné une effraction dans le réel. La mère de naissance, fantasmée dans la représentation psychique de monsieur D., n'est plus une icône et monsieur D., devenu enfant non voulu, a perdu de sa superbe. Après un temps de mise en confiance où monsieur D. s'exprimera sur son parcours en analysant ses relations avec ses parents et ses attentes à leur égard, il parviendra alors à un travail psychique de réhabilitation, pour accéder peu à peu à une reconnaissance comme enfant attendu et désiré dans un projet parental, celui de ses parents adoptifs. Tout en leur redonnant leur vraie place, il a acquis un statut de sujet sans avoir besoin de passer par des messages à ses parents.

Le roman familial

Dans son texte de 1909 à propos du roman familial, Freud² analyse cette question comme une étape que traverse l'enfant dans la construction de sa structure psychique. Ce fantasme s'appuie de façon générale sur des reproches de l'enfant à ses parents. Il permet ainsi de se détacher de ces derniers en inventant d'autres. En cela, il marque un moment décisif vers l'autonomie psychique libérée de toute aliénation à un

ordre symbolique. Selon Freud, au cours de cette étape, « les deux parents se trouvent remplacés par d'autres, plus distingués³ ». Ce « rêve diurne » viserait à réinterpréter l'existence réelle pour y introduire d'autres parents « en général d'un rang social plus élevé⁴ ». Freud fait alors la constatation que dans cette « substitution aux deux parents, [...] de personnes plus éminentes, on découvre que ces nouveaux parents plus distingués sont dotés de traits qui tous proviennent de souvenirs réels des parents véritables, [...] de sorte que l'enfant n'élimine pas à proprement parler son père mais au contraire l'élève⁵ ».

Chez l'enfant adopté, il ne s'agit pas de remplacer les « parents du quotidien » que sont les parents adoptifs, mais de donner réalité aux parents biologiques par une sorte de « fusion » entre eux. Tania, âgée de 8 ans et venue d'Amérique du Sud, imagine avec certitude sa mère de naissance comme une « princesse » et son père comme un « réparateur de vélo », alors qu'elle passe beaucoup de temps libre à faire de la bicyclette avec son père adoptif...

Le roman familial semble donc suivre les mêmes supposés chez l'enfant adopté, mais celui-ci passera par la filiation adoptive pour créer des parents biologiques et accéder aux fantasmes touchant à cette filiation. Ce pourra même devenir un argument pour tester ou rejeter ses parents adoptifs et parvenir à des nouveaux liens dégagés de toute forme de soumission symbolique à sa famille, comme lorsqu'il leur reproche de ne pas être ses « vrais parents » par exemple. Pour cela, il faudra que les liens avec eux soient assez solides pour ne pas risquer d'engendrer une nouvelle angoisse d'abandon réactivée par la culpabilité de ces propos.

Un ancrage et une existence, ou « naître et ne pas être »

« Des fois, j'ai l'impression que je ne suis pas né. » Cette réflexion si brutale et violente exprimée par Victor du haut de ses 8 ans vient montrer la douleur de l'absence que la lecture du dossier aurait pour finalité de combler. C'est obtenir une inscription identitaire pour dépasser ce sentiment « d'étrangeté de soi ». Bien entendu, du fait de son âge et de sa maturité face à un tel moment, Victor n'accède pas à son dossier. En revanche, un travail clinique consistant à l'accompagner en ayant recours à l'imaginaire vers la création d'un parcours de vie, tout en sachant que cela reste de l'ordre de sa réalité, est possible pour lui.

Mais Victor vient bien nous montrer là qu'un enfant confié doit se construire sur un vide. Il sera nécessaire de retrouver le « sentiment d'exister » dont parle Winnicott dans *Jeu et réalité*⁶ afin de ne pas se revendiquer sous une identité de « personne abandonnée ». Passer par la construction de son histoire va alors permettre un ancrage et l'accès à un apaisement psychique.

Dans son courrier justifiant la demande de consultation de son dossier et d'une rencontre ultérieure avec ses parents de naissance, monsieur J., confié à la naissance puis adopté, écrit : « Je ne me reconnais pas dans le nom que je porte aujourd'hui. Tout ce que j'ai vécu dans cette famille durant ces quarante-six ans ne fait que me confirmer dans le fait que je n'ai rien de commun avec ces gens-là. Mes attentes [...] ne sont pas comblées. Je me sens [...] étouffé dans le meilleur des cas. En bref, pas du tout à ma place. Ce que j'attends de mes parents originels, c'est de me retrouver moi-même, de savoir qui je suis, me retrouver au fond

de moi-même. Redonner du sens à ma vie. Savoir où je vais. »

Ce témoignage d'un morcellement psychique vient montrer la souffrance d'une béance n'ayant pas encore rencontré de signifiant unaire et apaisant qui pourrait permettre de répondre à une angoisse d'anéantissement. Le nouage entre le Réel et l'Imaginaire ne semble pas avoir pu se réaliser, d'où ce ratage dans le Symbolique. Du fait de l'absence de la fonction symbolique, monsieur J. n'a d'autres choix que de préserver des idéaux, même par l'image corporelle (« au fond de moi-même »), pour accéder à une structuration de la subjectivité qu'il recherche. La séparation entre le signifiant et le signifié « mes parents originels » vient alors dénoter d'une nostalgie nécessaire à la restauration de l'unité psychique, propre à ce ratage.

Un accompagnement psychologique nécessaire

Le placement de l'enfant adopté le met face à une absence de témoignage sur son parcours avant son arrivée chez ses parents adoptifs. Les nombreuses questions soulevées par ce contexte entraînent une demande de compréhension. Cette recherche effectuée par le biais de la consultation du dossier d'origines dépasse une demande administrative, elle consiste à répondre à des demandes parfois d'un autre registre que celui dans lequel elles sont formulées.

Elle ne semble cependant pas toujours suffire à répondre au vertige existentiel. Davantage qu'un vide, il s'agit quelquefois d'une béance devant être comblée par un retour à l'originel permettant d'accéder à une construction psychique et identitaire. « Il ne suffit pas de naître, encore faut-il

construire sa naissance au monde, il ne suffit pas d'avoir reçu la vie, encore faut-il se la donner⁷. »

C'est la parole du sujet qui donnera accès à son récit de vie subjectif. Il lui faudra renouer le scénario qu'il s'est créé en l'accommodant à la réalité. C'est pourquoi la consultation de son dossier d'origines ne doit pas être une solution à un mal-être ou à une question précise quant à son parcours. Elle doit être portée par l'intéressé. Elle ne pourra apporter une réponse que si c'est le sujet qui s'est approprié la question pour y répondre par ses propres signifiants.

Un temps d'entretien préalable à la lecture du dossier est donc nécessaire, il permettra d'évaluer la demande, de comprendre le parcours qui a suivi le placement, mais aussi de donner une subjectivité et une singularité à cette rencontre qui ne peut pas être apparentée à une simple lecture de faits. La découverte de son vécu peut en effet s'avérer être tellement violente que les seules réponses possibles seront quelquefois exprimées sous une forme défensive qui se manifestera par des réactions incontrôlées au cours de ces échanges, pouvant aller jusqu'à une agressivité ou une sidération. Analyser ces mécanismes, reformuler, encourager à la verbalisation et à l'expression de ces émotions, respecter les silences et les interrogations permettront une élaboration psychique chez la personne.

Seul un travail personnel de l'accompagnateur lui permettra d'adopter une distance nécessaire afin de mettre en place cette empathie qui permettra de garder une écoute singulière et d'aider à mettre du sens sur ce parcours. Resitué dans le temps et en fonction de l'entourage du moment, accepté et rendu personnel, ce vécu pourra

alors être réapproprié. Il ne s'agira pas d'adhérer à une réalité mais de se construire psychiquement avec ce qui a été entendu, reconstruit et accepté comme étant sa réalité. Une vigilance de ne pas anticiper des demandes non actuelles devra toujours être de mise. En effet, la consultation n'est pas là pour combler un manque mais pour répondre à un moment, et à une question, celle-ci pouvant être existentielle.

RÉSUMÉ

Pour des personnes ayant été adoptées, la consultation de leur dossier d'origines représente plus qu'une simple lecture de faits. Tout comme le roman familial qui marque une phase dans la structuration psychique, ce moment s'apparente à une étape existentielle durant laquelle le sujet va se retrouver confronté à une partie de lui-même. Divers mécanismes psychiques vont alors être mis en place pour y faire face. Des exemples cliniques illustrent ces réactions et montrent que seul un accompagnement psychologique avec une écoute permet une élaboration psychique singulière dans la construction de son propre récit de vie.

MOTS-CLÉS

Adoption, recherches d'origines, roman familial, récit de vie, accompagnement psychologique.

Notes

1. B. Golse, « La quête des origines, acte administratif ou acte narratif », *Enfance et psy*, n° 59, 2013, p. 114-154.
2. S. Freud (1909), « Le roman familial des névrosés », dans *Névrose, psychose et perversion*, Paris, Puf, 1973, p. 157-160.
3. *Ibid.*, p. 159.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, p. 160.
6. D.W. Winnicott, *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975.
7. P.-C. Racamier (1992), *Le génie des origines. Psychanalyse et psychoses*, Paris, Payot, 2002.